

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 364
30 - Gard
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la préfecture du Gard
ASSOCIATION FRANCOPHONIE AVENIR..

Nouvel objet : on adhère à l'A FR AV dans l'intérêt et le but de promouvoir, d'illustrer et de défendre la langue française, et cela en dénonçant, notamment, l'hégémonie constante de la langue anglaise, que ce soit en France, dans l'Union européenne ou ailleurs dans le monde non anglophone; on adhère également à l' A FR AV dans l'intérêt et le but de promouvoir et de défendre la francophonie, afin de sensibiliser les Français au fait que la langue française est une grande langue internationale parlée dans le monde entier, sur les 5 continents; enfin, on adhère à l'A FR AV dans l'intérêt et le but de favoriser, dans un esprit fraternel et de respect mutuel des identités nationales, la communication et la coopération entre les peuples francophones du monde entier; pour défendre les intérêts, buts et objectifs énoncés dans le présent article, l'association se donne le droit d'ester en justice

Siège social : 2811 chemin de saint Paul, 30129 Manduel.

Date de la déclaration : 16 août 2017.